

## **Compte rendu de la séance du conseil municipal**

**Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 3 novembre 2014 à 20h30.**

**Présents** : Catherine Déthune - Murielle Stéphan - Denis Molinier - Claude Sallet - Françoise Désirant - Julie Guichon - Catherine Chevrier- Arnaud Mathiotte - Marc Deforge - Sylvain Wolter

**Absent excusé** : Sébastien Thill

**Secrétaire de séance** : Claude SALLET

1 spectateur

### **Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2014**

Il est à préciser que chaque riverain du Chemin des Hauts sera redevable de la somme de 731 € pour leur raccordement en eau potable devant leur propriété.

Le compte-rendu est approuvé par 8 voix pour et 2 abstentions.

### **Création poste adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe (nettoyage des locaux)**

Madame le Maire informe l'assemblée que Madame Chatelain a été reçue à son concours pour le grade d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe. Il convient donc de créer le poste pour une durée hebdomadaire de 6h52 à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget. Vote à l'unanimité.

### **Renouvellement des membres de l'Association Foncière**

Par courrier, la Chambre d'Agriculture a informé la commune que le mandat du bureau de l'Association Foncière expire le 2 décembre 2014. Il convient donc de le renouveler.

Actuellement, le bureau est composé de 8 membres : Patrice Biéri - Jean-Pierre Drouin - Guy Frapart - Bernard Galant - Pierre Huet - Marie-Claude Jeanrat - Emmanuel Raimond et Jean-Claude Raimond. Deux personnes sont membres de droit : il s'agit du Maire et d'un représentant de la DDT.

Le bureau peut comprendre entre 6 et 16 membres. En moyenne, pour la Marne, il est de l'ordre de 10 à 12 membres.

La moitié des membres est désignée par l'Association Foncière et l'autre moitié par le conseil municipal.

Il convient donc de proposer comme membres du bureau des propriétaires de terres agricoles et/ou de bois appartenant au périmètre remembré.

Le conseil fait le point des personnes pressenties avant la réunion de concertation avec l'Association Foncière le 6 novembre suivant.

### **Remboursement note de frais**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'elle a dû avancer la somme de 416.62€ pour l'approvisionnement du repas dansant. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, le remboursement correspondant à Madame le Maire.

### **Examen rapport de gestion du conseil d'administration de la société SPL Xdémat**

La société SPL Xdemat fournit des outils de dématérialisation aux collectivités locales. La commune est actionnaire de la société et utilise Xmarchés pour la passation des marchés, Xactes pour la transmission des délibérations et des arrêtés et Xfluco et Xparaph pour le transfert des flux comptables.

La société comptait 596 membres au 31 décembre 2013 et s'élève à 713 membres au 20 juin 2014. De nouveaux logiciels se développent comme Xelec pour les listes électorales.

Leur résultat sur l'année 2013 s'élève à + 20 997€.

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport de gestion du conseil d'administration de la société SPL Xdémat.

### **Nom de rue du lotissement du Nergone**

Le conseil municipal propose le nom de rue « François Sabbathier », ancien papetier.

**CCMC** : voir compte rendu à l'affichage

### **Rendez-vous de l'Office National des Forêts (ONF) du 21 octobre 2014**

Madame Stéphan a rencontré Monsieur Fouraux de l'ONF en présence de Monsieur Brémont. Ils ont visité l'ensemble des bois communaux.

Dans nos peupleraies il y a deux essences de peupliers. La bonne croissance des arbres nous laisse envisager un abattage dans 4 ou 5 ans. En attendant, à la peupleraie des Aubies, il faut retirer une couronne à chaque peuplier mais, en amont, il faudra passer le broyeur pour y accéder.

L'agent de l'ONF nous rappelle qu'il n'y a pas d'obligation de passer le broyeur entre les peupliers.

Il nous informe également que tous les frênes sont malades, si c'est le cas dans nos bois, il faudra les couper.

En ce qui concerne les bois communaux au lieu-dit de la Santate, des affouages seront à prévoir ainsi que l'abattage de certains peupliers.

Une concertation avec l'association de pêche devra être envisagée en ce qui concerne l'entretien de la haie le long de la réserve ainsi que le long de la Coole au niveau des nouvelles plantations et de la Santate.

### **Questions diverses :**

La commune a mis à disposition la salle des fêtes d'Ecury pour le départ en retraite de Madame Brun pour service rendu au cours de sa carrière. Madame Brun a adressé au conseil municipal, une carte de remerciements.

Lors des locations de la salle des fêtes, les locataires débranchent le réfrigérateur. Il est donc demandé aux personnes qui sont chargées de l'état des lieux de la salle, de vérifier que le réfrigérateur reste branché pour éviter que la chaîne de froid ne soit rompue lors de la livraison des repas de l'accueil de loisirs.

Le Préfet a émis une circulaire relative au virus Ebola. Une information à l'attention de la population sera faite afin de leur communiquer les modes de transmission, les précautions à prendre pour éviter toute propagation et les attitudes à adopter face à une personne qui pourrait être infectée.

Un technicien mandaté par la DREAL, démarché les propriétaires de hangars pressentis pour installer des nichoirs à rapaces. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures compensatoires pour la déviation de Chepy.

Il serait intéressé par le hangar de Bleu Ciel Aéro à l'aérodrome. Cette installation ferait l'objet d'une convention pour 30 ans.

Concernant les travaux de la traverse du village, le conseil général a décidé de nous accorder les subventions suivantes :

- 12 142€ pour la sécurisation et la mise en conformité des arrêts de car
- 39 858€ pour la RD4

Après déduction des subventions, un coût global restant à la charge de la commune est estimé à 204 700€ HT.

Le bilan du repas dansant du 18 octobre a été fait : 97 personnes ont participé à la manifestation dont 52 d'Ecury.

Les dépenses s'élèvent à 3 172.29€ et les recettes à 2 290€ pour un résultat final négatif de 882.29€.

### **Prochaines réunions**

- Cérémonie du 11 novembre 2014
- Commission projet le mercredi 12 novembre 2014 à 20h30
- Bois des Ecuriots le samedi 6 décembre 2014
- Vœux de la commune le samedi 10 janvier 2015

La séance est levée à 22h30.